

## **Etablissements Seynave-Dubocage 165 AQ**

### **Historique**

La Société des établissements Seynave-Dubocage fut fondée en 1929 (assemblées constitutives, 17 et 25 mai), sous la forme d'une société anonyme au capital de 7 500 000 francs dont 3 665 000 en rémunération d'apports en nature faits par mesdames veuve Henri Seynave-Dubocage et veuve Bertie Corke-Seynave, conjointement et indivisément, et par madame veuve H. Seynave-Dubocage personnellement.

Le siège social est fixé à Roubaix, 30, rue de la Fosse-aux-Chênes. Les membres du conseil d'administration sont à l'origine, outre Mmes Seynave-Dubocage et Corke-Seynave, propriétaires à Sèvres (Hauts-de-Seine), M. Henri Boulnois, industriel à Roubaix, M. Edouard Rousselot, industriel à Paris, M. Théophile Burck, ingénieur à Strasbourg, et M. Anatole Lerouge, propriétaire, à Templeuve (Nord).

L'activité de la société consiste dans la fabrication de pièces de mécanique et d'accessoires pour les tubes, tels que raccords en fonte malléable, manchons en fer, robinetterie en fonte. L'usine, installée rue du Creusot à Croix (Nord), comporte des ateliers de fonderie, de moulure, de forge et d'usinage.

Dès les premières années, la société connaît des difficultés : en effet si elle fait des bénéfices lui permettant de distribuer des dividendes en 1931, son chiffre d'affaires ne cesse de décroître au cours des quatre premiers exercices, passant de 9 283 526 en 1929, à 3 548 215 en 1932, et malgré une légère amélioration en 1933, avec 4 396 800, la société accuse une perte de 139 504 francs. Certaines activités sont particulièrement touchées : la forge (fabrication de tubes) par manque de débouchés à l'exportation, et l'usinage à cause de la diminution de la demande pour les chemins de fer. Ce secteur a toutefois bénéficié de commandes en pièces spéciales pour l'industrie pétrolière. Seuls les ateliers de fonderie ont été occupés normalement, malgré la concurrence étrangère surtout allemande et suisse, qui pratique des prix de dumping pour écouler ses excédents de production. En outre les nouvelles lois sociales (allocations familiales, assurances sociales), ont pesé lourdement sur les prix de revient (charges sociales 1933 : 178 464 F), la société employant un personnel important.

Pour réduire le coût de fabrication en rénovant son matériel, et réparant les dommages causés par la guerre, la société fait un emprunt de 1 500 000 francs au Crédit national. A la recherche de nouveaux débouchés, elle entre en relations avec la Société de fournitures pour chauffage central et industries annexes. Elle entretient également des relations permanentes avec la Société des établissements Moreau, la Société des colles du Nord, la Société auxiliaire de -produits chimiques et la Société des engrais de Roubaix, avec qui elle a des administrateurs communs.

L'exercice 1934, voit se confirmer les tendances précédentes (perte : 80 080 F). La société licencie du personnel et demande des réductions de salaires. Seuls les ateliers de fonderie de fonte malléable sont occupés normalement. Pour un chiffre d'affaire de 3 371 452 F,

l'exercice 1935 se solde par une perte de 216 686 F : en raison des charges sociales, le coût de la main-d'oeuvre entre pour environ 75 % dans le prix de revient.

Les années 1936 à 1939 voient le redressement de l'entreprise. Grâce à une demande accrue tous les ateliers travaillent normalement. La société fait à nouveau des bénéfices (335 300 F en 1936), double presque son chiffre d'affaire en deux ans (6 157 153 F en 1937). L'augmentation des charges sociales s'est trouvée peu à peu intégrée au prix de revient. Au cours des exercices 1938 et 1939 la situation se maintient, mais malgré les dévaluations successives, la concurrence étrangère reste forte, et la société doit arrêter momentanément certains ateliers, et licencier du personnel, dont l'effectif est de 197 ouvriers et 12 employés en 1939.

L'année 1940 apporte avec la guerre une interruption de l'activité, qui ne reprend qu'en novembre à 50 % de la moyenne des années précédentes. L'entreprise a perdu une bonne partie de sa main-d'oeuvre et connaît des difficultés d'approvisionnement en matières premières. Seule la robinetterie fonte connaît une demande régulière.

L'année 1941, malgré les difficultés, connaît une activité moyenne, la société fait des bénéfices infimes, les prix de vente étant sévèrement contrôlés par la Commission de surveillance des prix. L'entreprise travaille également pour le ministère de l'Armement. Ces commandes de travaux de précision nécessiteront des modifications du matériel, pour un montant de 262 784 F en 1939 et laisseront une perte importante.

En 1943 et 1944, les difficultés s'accroissent : état de guerre, rareté des matières premières, perte du personnel envoyé en Allemagne, main-d'oeuvre de remplacement peu qualifiée, blocage des prix.

La société envisage alors une plus grande spécialisation de son activité, et engage des pourparlers avec des industries annexes et notamment avec la Société des aciéries de Firminy, à qui elle cède en 1942 la majorité des actions. L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1944 décide une augmentation de capital de 5 000 000, le portant à 12 500 000 F par la création de 10 000 actions de 500 F. Le siège social est transféré 16 avenue Hoche, à Paris.

Le retour à la paix, apporte un regain d'activité, qui permet d'amortir les pertes antérieures. Mais malgré les bons résultats de l'exercice 1946-1947, l'entreprise arrête l'activité de son atelier de fonderie : les Aciéries de Firminy l'alimentent en raccords bruts à usiner. Malgré la réduction de son personnel à 81 ouvriers, cet exercice voit néanmoins une perte de 50 % sur les raccords en fonte.

Malgré l'augmentation du chiffre d'affaire, la production n'est pas revenue au niveau d'avant guerre, avec un personnel réduit à 81 ouvriers et 12 employés en 1947, au lieu de 234 ouvriers et 17 employés en 1938. La production la plus importante avait été de 661 946 kg en 1939, avec un effectif de 197 ouvriers et 17 employés et la plus faible de 192 590 kg avec 92 ouvriers et 12 employés au cours de l'exercice 1944-1945. La production de 1946-1947 est de 450 088 kg.

La tendance à la reprise se confirme dans les années suivantes. Avec des effectifs renforcés (182 ouvriers), le chiffre d'affaire de 1949 augmente ce qui permet la distribution de dividendes.

Afin de rénover ses installations et son matériel, la société décide (assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 1949), de porter le capital à 37 500 000 F. Il ne sera pas nécessaire d'appeler complètement les fonds correspondant à cette augmentation, qui n'a été libérée qu'à concurrence des  $\frac{3}{4}$ , grâce à un prêt consenti à la société par deux de ses actionnaires, la Société des engrais de Roubaix et la Société des aciéries de Firminy, pour un montant de 6 250 000 F.

Avec un effectif réduit à 170 ouvriers la production 1950 augmente de 30 %. Les travaux de rénovation qui se poursuivent de 1950 à 1954 améliorent le rendement. L'exercice se solde toutefois par une perte de 1 670 000 F.

Au cours des années 1952-1953, la Société des aciéries de Firminy fournit la société en raccords bruts pour environ 50 % des besoins, assurant en outre des facilités de paiement. L'entreprise se reporte surtout sur l'usinage : sa production est de 1053 tonnes en 1952 et de 1239 tonnes en 1953.

A partir de 1953, le siège social est 6 rue de la Rochefoucauld à Paris. Il avait été successivement en 1951, 55, rue d'Amsterdam, et en 1952, 79, rue de Montceau.

Au cours de l'année 1954, la société, toujours à la recherche d'un abaissement de son coût de production, réduit son personnel, qui passe de 210 au début de l'année à 138 en décembre. Un nouvel effort de modernisation est engagé à partir de 1954-1955. Afin de renouveler le parc de machines, le capital est porté à 75 000 000 F, puis à 112 500 000 F.

Au cours de l'exercice 1955, la production passe à 1526 tonnes contre 1056 tonnes en 1954. On décide d'arrêter les ateliers de moulure de fonte malléable, ainsi que les fours de recuit. En revanche, la société envisage la création d'un atelier de nickelage par voie chimique suivant le procédé américain "Kanigen" dont elle a été la première à acheter la licence en France. Cette opération, rendue possible par le recours à l'emprunt, provoque une nouvelle augmentation du capital qui est porté à 135 000 000.

L'accroissement sensible de la production, qui passe à 1705 tonnes en 1957, puis à 1828 tonnes en 1958, ainsi que le déblocage des prix, se traduisent par une augmentation sensible du chiffre d'affaire : la société verse des dividendes à ses actionnaires les deux premières années, l'exercice 1958 s'achevant toutefois sans bénéfice ni perte.

L'installation des nouveaux ateliers du programme Kanigen, est achevée en mars 1958, mais si leur production progresse, cette activité reste à cette date fortement déficitaire. Les autres fabrications de l'entreprise, sont par ailleurs de plus en plus compromises du fait notamment du développement des techniques de soudure dans l'industrie du tube, et des progrès réalisés dans les matériaux de synthèse.

Dès 1958, les deux principaux actionnaires de la société, sont la SA des aciéries et forges de Firminy, et la Société Prochimor. En 1960, la Société des aciéries et forges de Firminy fusionne avec la Société des forges et aciéries de la Marine et de Saint-Etienne pour constituer la Compagnie des aciéries et forges de la Loire (CAFL). La baisse des commandes pour le groupe CAFL-Seynave est de l'ordre de 30 à 40 % en 1960. L'abaissement des droits de douane entre les pays du Marché commun compromet l'avenir de la société, les producteurs allemands notamment obtenant dans ce secteur des prix de revient inférieur de 50 %. La modernisation de l'usine de Croix ne pouvant être envisagée, la production de raccords du groupe est concentrée sur l'usine de l'Ondaine : ce transfert de fabrication rend inévitable l'absorption par la CAFL de la société, dont l'activité ne peut être réduite au secteur Kanigen.

Au cours de l'année 1960, l'horaire hebdomadaire de travail passe de 48 h à 40 h, les effectifs de 207 au début de l'année à 127, fin juin. De toutes les activités de la société, seul le secteur Kanigen est jugé pouvoir se développer, principalement dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Les autres activités sont progressivement arrêtées au cours de l'année 1960. L'ensemble du personnel a pu être réemployé dans des entreprises de la région, il est réduit à 37 personnes en février 1961.

L'apport fusion intervenu entre la société et la CAFL par acte du 19 novembre 1960, approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 1960, entraîne la dissolution anticipée de la société.

### **Modalités d'entrée**

Les archives de la Société des établissements Seynave-Dubocage ont été déposées aux Archives nationales en 1981, soit 0,12 mètres linéaires puis microfilmées. Suite à la liquidation de Creusot-Loire, le fonds a été donné en 1985 par le syndic liquidateur.

L'inventaire a été réalisé par E. Carouge.

Dates extrêmes des documents : 1929-1960  
Immédiatement communicable

### **Répertoire**

**165 AQ 1** Procès-verbaux des assemblées générales.

1929-1949

**Voir microfilm 2006 039 M 0001**

**165 AQ 2** Procès-verbaux des assemblées générales.

1949-1961

**Voir microfilm 2006 039 M 0001**

**165 AQ 3** Procès-verbaux du conseil d'administration.

1929-1960

**Voir microfilm 2006 039 M 0001**